

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AJACCIO**

Le 28 mars 2022 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 mars 2022 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Danielle Flamencourt, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Alain Nicolai, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Schinto, Danielle Antonini

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Stéphane Vannucci à Marie-Noëlle Nadal, Christophe Mondoloni à Alexandre Farina, Aurélia Massei à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Isabelle Jeanne à Annie Sichi, Philippe Kervella à Annie Costa-Nivaggioli, Paul Mancini à Marine Schinto, Muriel Piera à Stéphane Sbraggia, Emmanuelle Villanova à Jean-Pierre Aresu, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Laetitia Maroccu, Pierre-Laurent Audisio, Sébastien Deliperi, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Isabelle Feliciaggi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20220328-2022_044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2022

Affichage : 01/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 28 mars 2022
Délibération N° 2022/044
**Manifestations organisées dans le cadre des 530 ans de
la création de la ville d'Ajaccio**

PREAMBULE

La ville d'Ajaccio fête en 2022 l'anniversaire des 530 ans de sa création : en effet, selon les recherches historiques et la multitude de ses archives, la ville « génoise » naît le 30 Avril 1492.

Partant de ce postulat, les différentes structures culturelles de la ville d'Ajaccio souhaitent proposer au public ajaccien un programme d'actions ayant attrait à cette période, cet anniversaire, et enfin ce qui constitue au fil des siècles, le creuset de l'esprit ajaccien, son art de vivre, son identité patrimoniale et contemporaine.

PROGRAMMATION DIRECTION DE LA CULTURE

Jeudi 28 avril 2022 :

-18h30 à l'Espace Diamant / Théâtre Municipal : projection de film en partenariat avec Allindi.

Vendredi 29 avril 2022 :

- 20h30 : concert du conservatoire Henri Tomasi à l'église Saint Erasme, élaboration du programme en cours.

Samedi 30 avril 2022 :

- A partir de 16h00 - 17h30/18h00 : Reconstitution de la cérémonie de la pose de la première pierre et déambulation dans la vieille ville (Association « a Notte di a Memoria »). → Planification en cours.

- 18h30 à l'Espace Diamant / Théâtre Municipal : projection de film en partenariat avec Allindi.

PROGRAMMATION DIRECTION DES PATRIMOINES

Vendredi 29 avril 2022 :

- 09h00 : Ouverture au public de l'exposition sur les représentations d'Ajaccio au Palais Fesch (titre à prévoir - l'exposition pourrait durer jusqu'à fin mai en fonction des dates de préparation de la grande exposition de l'été)

- 18h30 - 19h00 : Conférence "1492" par F. Blazin dans la Grande Galerie du Fesch

- 19h00 - 20h00 : Conférence "Une brève histoire d'Ajaccio, des origines à demain" par Ph. P. dans la Grande Galerie du Fesch.

Samedi 30 avril 2022 :

- 09h00 : Ouverture au public de l'exposition " Raconte-moi les 530 ans de la ville d'Ajaccio" (exposition de travaux d'enfants) au centre U Borgu (la durée de l'exposition est à déterminer)

- 10h00 - 11h30 : Visite guidée de la citadelle (Ph. P.)

- 10h00 - 11h30 : Visite du Quartier des Etrangers (F.Blazin)

Dimanche 1er mai 2022 :

- 10h00 - 11h30 : Visite guidée de la citadelle (Ph. P.)

- 10h00 - 11h30 : Visite de la vieille ville (F.Blazin)

Mercredi 4 mai 2022:

- 18h30 à 20h00 conférence "Napoléon et les Invalides" par Emile Robbe, conservateur en chef au Musée de l'Armée (sous réserve).

Jeudi 5 mai 2022:

- 17h30 (horaire à confirmer) cérémonie en mémoire de la mort de Napoléon à la Chapelle impériale (normalement, si les restrictions sanitaires sont levées, ça devrait être ouvert au public).

Jeudi 19 mai 2022:

- 18h30 à 20h00 : conférence "Joseph Grandval, grand bienfaiteur d'Ajaccio" par François Quilichini, président de l'association A Mimoria.

PROGRAMMATION DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

La Bibliothèque patrimoniale Fesch met à l'honneur la figure de Louis Campi (1831-1904) ajaccien, collectionneur, donateur et historien." Collectionneur averti, esprit curieux profondément attaché à l'étude de sa ville natale, de la Corse " Louis Campi fut aussi le généreux donateur de plus de 500 ouvrages, manuscrits, gravures et lettres sur l'histoire de la Corse, aujourd'hui à la Bibliothèque Fesch.

A partir du 30 avril les ajacciens pourront découvrir une exposition virtuelle, une conférence de Raphael Lahlou sur cette personnalité via le site bibliothequefesch.ajaccio.fr. La Bibliothèque Fesch proposera la création d'un prix Louis Campi pour l'année 2023. Il s'agira de récompenser les travaux historiques, sociologiques, ethnographiques, scientifiques sur la ville d'Ajaccio.

BUDGET PREVISIONNEL

Le cout prévisionnel de cette manifestation est estimé à 10 000€.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel de l'anniversaire des 530 ans de la ville d'Ajaccio.

D'autoriser le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

D'autoriser le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

Précise que les crédits sont inscrits au budget 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oùï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 mars 2022,

APPROUVE

La proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel de l'anniversaire des 530 ans de la ville d'Ajaccio.

AUTORISE

- le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.
- le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

PRECISE

que les crédits sont inscrits au budget 2022.

VOTE
A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

The image shows the official seal of the Municipality of Ajaccio, which is circular and contains the text 'MAIRIE D'AJACCIO' and a central emblem. Overlaid on the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Laurent Marcangeli'. Below the signature, there is a horizontal blue line.